

SAM 13

DIM 14

AVRIL

2019

LES 24 HEURES

DE

TENNIS DE TABLE

CASTANO SPORT

SAM 13

DIM 14

AVRIL

2019

**TOURNOI REGIONAL PAR HANDICAP
EQUIPE DE 2 OU 3 JOUEURS**

possibilité de repas sur place

**GYMNASE PAUL D'AUBAREDE
81 Route de Vourles
69230 ST GENIS LAVAL (Rhône)**

1^{er} PRIX 1000 €/équipe

2^{ème} PRIX 650 €/équipe

3^{ème} PRIX 300 €/équipe

Tous les joueurs seront primés (textiles ou sacs)

**PRIX DE L'INSCRIPTION FIXE A 40 € PAR JOUEUR PAR EQUIPE DE DEUX OU
TROIS JOUEURS**

Envoyer vos inscriptions à

PETIT DEJEUNER OFFERT

**CASTANO-SPORT
52, rue des Girondins
69007 LYON**

**Seul le paiement valide l'inscription, donc libellez le ou les
chèques à l'ordre de CASTANO-SPORT
N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE LES NOMS, PRENOMS, CLASSEMENTS DES JOUEURS
DE L'EQUIPE AINSI QUE LE NOM DU CLUB**

TOURNOI DES 24 H CASTANO SPORT

13 au 14 avril 2019 à ST GENIS LAVAL

REGLEMENT

- Homologué sous le N° AURA 104/2018-R.....
- Le Juge Arbitre du tournoi est Jean CASTANO JA3 licence 691098 Tel : 06 84 69 87 94
- Le tournoi se déroulera à St Genis Laval Gymnase Paul D'Aubarède
- Tournoi régional par handicap réservé aux licenciés de la ligue Auvergne Rhône Alpes à partir de junior (possible pour cadets et minimes 2 avec autorisation des parents uniquement en équipes de 3)
- Une tenue sportive et réglementaire est exigée
- Seules les balles plastiques homologuées ITTF seront autorisées (fournis par les joueurs)
- Les matchs se disputent au meilleur des 5 sets de 11 points
- Il s'agit d'un tournoi par équipe de 2 ou 3 joueurs (le remplaçant ne pouvant participer qu'au double dans la rencontre en cours, la rotation des joueurs étant possible entre les différents tours)
- Les équipes de 3 joueurs ne pourront pas faire sortir un joueur de plus d'un tour consécutif
- Les temps morts ne pourront pas être pris dans les cinq dernières minutes d'un tour.
- Tout comportement anti sportif sera sanctionné
- Le pointage des équipes s'effectuera à partir de 9 heures et ce jusqu'à 9 heures 30
- Les équipes tireront au sort un numéro lors de leur pointage
- La compétition débutera à 10 heures précises le 13 et se terminera le 14 à 10 heures
- Le tournoi se compose de 12 tours de 2 heures
- Chaque tour se compose de 4 simples et 1 double, soit au total 5 rencontres
- Le maximum de points en handicap est de 8
- Un classement sera affiché à la fin de chaque tour
- Le tournoi se déroule en 4 phases identiques :
 - Phase de 3 tours soit 6 heures : Un bonus de 5 point est accordé pour 3 rencontres gagnées
 - Le classement général sera établi à la fin des 4 phases (classement intermédiaire affiché toutes les 2 heures)
 - En cas d'absence ou d'abandon d'une équipe, l'équipe qui en bénéficie marque sur le tour concerné la moyenne des points obtenus sur les onze autres tours

TABLEAU HANDICAP

ECART DE POINTS CLASSEMENT

100/199	200/299	300/399	400/499	500 /599	600 /699	700/799	800 et plus
-1 Point	-2 points	-3 points	-4 Points	-5 points	-6 points	-7 points	-8 points

- Handicap maximum -8 points : le set démarre à - 08 / 00
- Pour le double c'est la moyenne des points des deux joueurs qui est prise en compte

POINTS POUR L'EQUIPE SUIVANT LE RESULTAT

Rencontre gagné 5-0 = 13 points Rencontre forfait – 15 points
Rencontre gagnée 4-1 = 10 points 1^{er} de poule + 5 points
Rencontre gagnée 3-2 = 8 points
Rencontre perdue 2-3 = 5 points
Rencontre perdue 1-4 = 3 points
Rencontre perdue 0-5 = 1 point

Rappel

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "*Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.*". **Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => Pour consulter les Règles du Jeu : http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm**

- La dotation globale est de 1950€ en espèces plus lots pour chaque participant
- Vainqueur 1000€
- 2ème 650€
- 3^{ème} 300€
- Tous les participants sont primés (textiles ou sacs de sport)

Inscriptions.

- Prix 40€ par joueur (équipe de 2 ou 3 joueurs)
- Inscriptions avec noms, prénoms, classement, n° de licence sont à envoyer à
CASTANO-SPORT
52, rue des Girondins
69007 LYON
- Le paiement valide l'inscription (chèques à l'ordre de CASTANO SPORT ou espèces)

Rappel concernant la licenciation

Règlements fédéraux

II.606.1 Licenciation

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

II.606.2 Documents attestant de la licenciation

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

.Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence>

.Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fftt.com/spid/home.do>

.Accès à l'application « Smartping » pour smartphones (Android et IOS)

-Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi